

Formation RPS : établir le diagnostic et agir sur la qualité de vie au travail

De plus en plus d'enquêtes et de travaux de recherche démontrent le lien entre bien-être au travail et performance organisationnelle.

Conduire une politique de qualité de vie au travail nécessite d'agir à différents niveaux et d'impliquer l'ensemble des acteurs pour trouver des solutions durables.

Cette formation est l'occasion de bien clarifier la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux. Elle permet également de repérer les leviers et outils qui permettent d'agir sur les causes et les pratiques pour renforcer le bien-être au travail, source d'attractivité et de motivation.

Objectifs de la formation

- Décoder les mécanismes de souffrance au travail.
- Identifier les atouts et faiblesses de son organisation.
- Définir un plan d'actions.
- Se doter d'outils de mesure de la prévention des RPS.

Public :

- Référent S&ST
- Responsable QSE
- Référent Harcèlement
- Membre du CSE
- Membre de la commission RPS
- Toute personne impliquée dans la santé au travail.

Prérequis : aucun

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative alternée avec des apports théoriques illustrés par des cas pratiques, jeu de rôle.

Modalités d'évaluation : Le séquençage pédagogique est tel qu'il comporte une phase de découverte, une phase de démonstration, une phase d'application puis une phase d'évaluation pour chaque rubrique. L'évaluation se fait donc de manière continue, les échanges au sein du groupe, les questions réponses et les quizz sont autant d'outils d'évaluation.



Durée : 2 jours -14 heures

PROGRAMME

1 - Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- Souffrance, stress, harcèlement, burnout, violence, incivilité...
- Mécanismes de construction.
- Symptômes et signes.

2 - Le cadre juridique et les enjeux de prévention

3 - Les facteurs de risques psychosociaux

- Facteurs sous la responsabilité de l'entreprise : politique RH, organisation, conditions de travail, culture d'entreprise.
- Les sources de bien-être au travail.

4 - Auditer le risque psychosocial de son entreprise

- Établir un diagnostic partagé.
- Identifier les forces et faiblesses.

5 - Les étapes d'une démarche de prévention

- Les acteurs et le pilotage des RPS.
- Les 4 niveaux d'actions de la prévention.
- Bâtir un plan d'actions adapté.

6 - Élaborer les outils de mesure de la prévention des RPS

- Communiquer sur les progrès.

7 - Le bien-être au travail : levier de motivation et de performance

8 – Cas pratiques & mises en situation